

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 22 (1938)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 22^e ANNÉE

N° 4

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1938

*La vieillesse aime à ruminer le passé
Voir le passé tel qu'il fut est la plus noble des curiosités. Renan.*

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

SUITE

1933. — (suite et fin). Depuis quelques années les chasseurs du district de Cossonay avaient obtenu la constitution d'une réserve de chasse dans la région de Pampigny, dès le domaine de Fermens aux villages de Maur et de Villars-Bozon. Cette réserve comprenait un mas de forêts assez important, des champs, des prés et une partie du Morais du Comaux. C'était un vrai paradis pour le gibier (lièvres, chevreuils, sangliers) qui gîtait dans cette région.

Mais les bêtes noires ayant commis des dégâts aux cultures, le Conseil d'Etat vaudois, par avis paru dans la Feuille officielle du vendredi 20 octobre, autorisa la chasse générale dans la réserve à partir du lundi 23 octobre.

Nous extrayons de la Feuille d'avis de Lausanne du 26 octobre, les lignes qui suivent, dues à la plume de M. J. J. de Suze, vice président de la Fédération de la Diana: „ Cette ouverture a présenté un spectacle que n'oublieront jamais ceux qui ont eu l'occasion d'y assister. — Dès 6 heures, encore en pleine nuit, la réserve a été entourée et tous les postes gardés par environ 200 chasseurs qui étaient „ accourus de toutes les parties du Canton et même du canton de Genève. On a compté „ environ 60 automobiles sur ses confins. — Le résultat ne s'est pas fait attendre. „ Partout les chasses commençaient et le tir présentait parfois le caractère de vrais „ feux de magasin. D'après les renseignements obtenus on peut évaluer à six, les „ sangliers tués (dont une laie de 70 kilos, un ragot de 100 kilos, etc.) une centaine „ de lièvres et quelques chevreuils pourtant le tir de ces animaux est interdit à

(1) Voir: „Rameau de Sapin“ 1938, N° 3, p. 25.

cette saison.

Le petit nombre de sangliers tirés dans la dite réserve s'explique par le fait que ces animaux apeurés, par le tintamarre fait par les nemrodos(!) s'étaient enfuis. La "Feuille d'Avis" du 28 octobre narrait: Un chasseur sérieux a interrogé plusieurs paysans de la région qui lui répondirent: „Les dégâts causés par les sangliers sont exagérés. Parlons des dégâts commis dès le matin par les nombreux chasseurs et leurs chiens qui traversaient en tous sens nos champs fraîchement ensemencés." — Voilà l'opinion des cultivateurs.

Et pour conclure nous adressons nos félicitations bien sincères à M. J. J. de Luxe qui s'est fait l'écho de la réprobation unanime des vrais chasseurs et des amis de la nature à l'égard d'un navrant massacre ⁽¹⁾ découlant d'une décision officielle. Novembre. Le vendredi 24, une escouade de chasseurs de Commugny et de Bagis-Bossey (dist. de Nyon) se mît à la poursuite d'une horde de 19 sangliers signalée par ses incursions vers la Petite-Côte et sa traversée des signes au-dessus de Crans (village à 426 m. d'alt. et à 3 km, 5 au S.O. de Nyon) mais sans y avoir commis de dégâts. — Dans les forêts qui vont de Crans à Arnece, les chasseurs tirent une laie pesant 80 kg.

Le 25, à 8 h. 30, des chasseurs de Penthéréaz (dist. d'Échallens) rejoignent dans la forêt de Goumaens, trois sangliers, un ragot du poids de 140 kilos est abattu, ses deux compagnons s'enfuient.

Vers la fin de novembre un sanglier solitaire, repéré depuis quelque temps dans les bois de Cuarnens (dist. de Cossonay) sortit de sa bauge, mais guetté par trois chasseurs, il reçut un coup de chevrotines qui le laissa sur place. La bête pesait 111 kilos.

La neige tombe sur le Haut-Jura depuis le 24 novembre, les bêtes noires abandonnent leurs abris dans les fourrés, pour venir dans les campagnes et près des habitations à la recherche de nourriture. Ce sont les champs fraîchement ensemencés qui reçoivent leurs visites, les dégâts qu'ils causent en remuant la terre provoquent récriminations et plaintes de la part des paysans.

A fin novembre 1933, on signale en Savoie une invasion de sangliers. Plusieurs ont été abattus.

Dans le Dauphiné (dépt de l'Isère, France), la forte chute de neige qui s'est abattue sur toute la région, dans la nuit du 12 au 13 décembre avait interrompu les communications, ce qui n'a point empêché l'apparition des sangliers, notamment dans certaines communes (Beaufin, Ambel, Monestier-d'Ambel, Cordéac, Fréminis ⁽¹⁾) où ces bêtes furent signalées par groupes de 10 à 15 individus, bouleversant les champs ensemencés en céréales, la nuit venant rôder autour des habitations.

(1) Villages de la région de la Mure (Isère, France).

A suivre.

(1) Rappelons d'autres ouvertures qui eurent des résultats identiques: a. celle de la Montagne de Boudry, lire la Feuille d'Avis de Neuchâtel du 29 septembre 1906, la protestation indignée du Dr Paul Vouga de Saint-Aubin — b, celle du district de la Spadlatscha, vallée de l'Albula (Grisons) en octobre 1906 — c. celle du district du Kaiseregg (Fribourg) en 1934. Dans ces deux dernières réserves „massacre de chamois"!

OISEAUX MIGRATEURS. ⁽¹⁾

(SUITE)

Bergeronnette grise. Avril 13, un couple se promène dans le lit du ruisseau Chateaux (ruisseau du Château), à Auzernier - les 18, 20, 24, 25 et 26, le long des rives de la Baie, observé quelques ind.

Fauvette babillarde. Commencement d'avril est signalée à Auzernier (D^r Beau) - 18, par bise froide et soleil, chant dans un verger de la rue Basse, Colombier - 27, chant dans le Parc Dubois, près de la Collégiale, Neuchâtel. - Mai 1 au 12, chant dans la Réserve de la Baie; 13, embouchure de la Reuse, chant.

Pouillot siffleur. Avril 13, cris d'appel, au haut des Allées (Colombier); 19, 21, 24, 28, 29 et les premiers jours de mai, chant au Séchen, dans la Réserve.

Bruant des roseaux. Observé au Creux des Grenouilles (Auzernier) dans une touffe de roseaux secs, 4 ou 5 échantillons, les 22, 23, 24 et 25 avril.

Hirondelle de cheminée. Avril 28, une "aronde" isolée, dans la Baie d'Auzernier. - Mai 2, 23 et 27 observé quelques individus au bas des Allées.

Rouge queue noir. Dès la fin du printemps un rouge queue titis se tient dans la serre du D^r Beau, à Auzernier, Bondry. (communication du 16. 4). - Avril 28, 29 et 30 chant au Signoble.

Pouillot véloce. Mai 4, chant d'un ♂, "roussot" aux Allées et dans la pépinière (Colombier).

Martinet noir. Dès le 13 mai - passages, jusqu'au 28; en juin et juillet, observations journalières de 4 ou 6 "râcles" jusqu'au 23. 7 au soir, puis disparition. - Dans la soirée du 2 août, 4 ou 5 ind. évoluent en criant sur le village.

Fauvette à tête noire. Mai 9, audition du chant d'un ♂, près de l'Arsenal et au Crêt Touchet (Colombier); 13, chant, le long de la Reuse, p. Grandchamp.

Martinet à ventre blanc. Ce printemps une petite colonie de martinets a élu domicile dans les rochers de Freymont, entre les 2 Ecoevres (M^{re} Bondry). (obsⁿ de M. Rég. Perrin, 28. 7)

Sarus ridibundus. Dès le 20 juin except le long des rives du lac, des "rieuses" retournent des places de nichée - Juillet 27, environ 50, p. Serrières; 29, une centaine p. de Chex-le-Bart (Béroche), de nombreux individus ont encore le capuchon bien marqué.

Hirondelle de fenêtre. Août 19 observé, rassemblées sur fil aérien, p. de Serrières, une cinquantaine de "culs-blancs".

Cigogne blanche. La mi-août déclanche le départ de ces migratrices vers le sud.

MÉSANGE BAGUÉE. ⁽²⁾ La "grande charbonnière" trouvée morte le 18 août 1938, à la Bâ-laz, entrée S-O d'Auzernier. Porteuse de la bague N° 135489, depuis le 27 octobre 1934, elle avait atteint l'âge de 3 ans 9 mois 22 jours (en plaçant sa naissance au printemps 1934.

M^{lle} David.

(1) Voir: Ram. de Sapin" 1938, N°3 - (2) Voir: Ram. de Sapin 1935, N°3.

LE PINSON DES ARDENNES.⁽¹⁾

(SUITE)

1933. — Janvier 1, des vols de milliers de pinsons du Nord stationnent dans la région de Savolaise, sur Morgins (1600 m. alt), en Valais.

Durant la seconde quinzaine du mois, des pinsons de montagne cherchent de la nourriture dans les jardins sis près de l'Arsenal, à Colombier, N.

Le 21 février 1931, un pinson du Nord était muni à Winterthure (Suisse), de la bague "110734"; il fut repris à Moscon le 1 mai 1933 — à 2200 km. du lieu du baguage.

Du 15 au 22 octobre, lors du passage de la bécasse, on signale aux environs de Genève de grands vols de ces migrateurs, accompagné de linottes et de bruvants jaunes ("Diana" novembre).

Au Ranflühberg, district de Signau, "Trachselwald" (C^{ton} de Berne), les premiers pinsons de montagne sont observés le 23 octobre 1933. — En novembre, le D^r Edm. Sardy, de Bex, nous signale la présence de ces migrateurs dans les forêts communales.

Des pinsons du Nord sont capturés le 8 novembre 1931, dans la région des Mûles, à 20 km. au nord de Marseille, dépt des Bouches-du-Rhône, France (Le "Chasseur français").

1934. Ces migrateurs sont signalés dans la Réserve de Hitzwill, 13 octobre ("Nos Oiseaux").

— Le D^r Edm. Sardy, m'écrit de Bex: Le 30 chassant la bécasse aux Grès Devant, dans les parages de la Chenille (1075 m), je vis mon chien tenant un oiseau dans sa gueule, c'était une pinsonne de montagne. La bête avait une aile cassée. — Novembre 17, de forts vols de ces migrateurs stationnent dans la Côte de Chaumont (Ch² Cornaz) 18 et 19, fort passage dans la région de Bex, jusqu'à environ 600 m. dans la côte du Mont Boudry, on compte des milliers d'individus. Les migrateurs se dirigent vers l'O. tout le long du pied du Jura — Décembre 12, "quelques milliers de ces pinsons du nord passent dans la région de la Chaille, vers 1400 m.; 24, dans le bois de Bex, des milliers de ces pinsons de montagne sont observés." ("Nos Oiseaux").

1935. Du 7 au 12 janvier, les chutes de neige provoquent l'arrivée, dans les environs de Berne, d'un vol de 2000 ind., volant dir. S.O ("Nos Ois^x") — "Du 10 au 13, et jusque près du 20, de nouveau "un énorme passage de pinsons des Ardenes, vers l'alt. de 600m. "même un peu au-dessus, jusqu'à 560 et 700 m. le bois en est tout "craqué" — Direction? est-ce retour vers le nord? je le pense du passage de novembre" (D^r Sardy). — A la mi-janvier un vol important de ces pinsons stationne dans la forêt des Cadolles, sur Neuchâtel (D^r Beau) — Des promeneurs observent le 20, à la lisière d'un bois de hêtres, près de Montmollin, un volier d'une centaine de pinsons du nord, fouillant parmi les feuilles et les herbes sèches, dans un coin dégarni de neige, les faines tombées en automne (Joseph Jacot - Guillemod & D^r Courvoisier).

A suivre.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1933, p. 27.

LA BAIE D'Auvernier.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

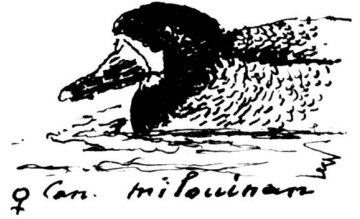
1921, janv. 3 au 22, 2 milouins vers les Ruaux; Octobre 3 & 20, 5 sujets dans les parages de la Viticulture; déc. 7, groupe de 4, aux Ruaux. - 1922, janv. 13 & 14, quelques-uns aux Ruaux & dans la baie; 22, un ♂ seul; novembre 18 & 14, dans la Réserve 2 ♂♂, avec foulques - 1923, janv. 3, 9, 20, dans la Réserve groupes de 20 à 30, de 15, de 10, de 4; 27, compte un seul ind. dans la Réserve; avril 25, 2 ♂ passent au vol dans la baie; dès octobre 28 à décembre 17, 29, 30, dans la Réserve 32 milouins. - 1924, janv. 4, 8, 16, près du Port d'Auvernier 20 à 25 Têtes-rouges; 27, vers Bains du Sécheu groupes de 26 et de 10; Mars 19, 6 ♂♂ & 4 ♀♀, vers le Sécheu; 28, 10 h., 2 couples, Réserve; Octobre 17, devant ruisseau des Allées 2 milouins avec foulques dans la Réserve; 26 & 28, 10 h., dans Port Auvernier, groupe de 35 à 40 au repos; décembre 29, Réserve, volier d'une quarantaine. - 1925, janvier 5 & 14, devant Auvernier 40 milouins; fév. 4 au 24, dans la Réserve, 35 en vue; dès le 27, aucun. Nov. 20, devant l'embouchure du Ruz Chateaux, 5 ♂♂ & 2 ♀♀; déc 1, 20 à 25 ind. dans la réserve. - 1926, en janvier et février, groupes de 18, 15 et 11, dans la baie; Octobre 10, 1 observ., 15 migrateurs; Octobre et novembre, 20 à 25 milouins stationnent dans la baie. 1927, janv. 1 au 8 mars, une trentaine Têtes-rouges stationnent dans la Réserve. - 1928, oct. 10, 1 observ. 4 ou 5 migrateurs; Novembre, 11, une quarantaine d'hivernants - 1929, mi-mars, sont partis pour les places de nichée. - 1930, nov. 7, 1 observ., une trentaine de milouins échelonnés des Ruaux à la Baie.

Une espèce voisine de passage régulier dans la région des lacs jurassiens est la „fuligule milouinan“, comme hôte d'hiver il nous arrive en familles ou en groupes plus nombreux, adultes et juv. de l'année. Ses quelques mâles que nous avons observés, dans la seconde moitié de l'hiver, avaient, la tête et le haut du cou de couleur noire à reflets verdâtres, la partie supérieure du dos et la poitrine noir brillant; les femelles adultes se reconnaissent d'abord à leur taille inférieure, à la tête et le haut du cou brun foncé, au bec brun bleuté, tandis que le ♂ ad. a le bec plutôt bleu clair. Certaines femelles avaient à la base du bec une tache circulaire blanche, variable en largeur suivant les individus. Les juv. ♂ de l'année ont à l'automne, le dos noirâtre avec quelques espaces blancs ou blanchâtres machurés de foncé.

[Mes premières observations concernant cette espèce datent des hivers 1886 et 1887, dans le Port de Genève]. Nos „Notes“ relèvent: 1919, novembre 18, observé près des Ruaux (Auvernier) un groupe de 3, puis un second de 15 ind., nageant assez près de la rive. - décembre 2, observé au même endroit 3 individus et un autre le 7, encore 2 individus - 1920, janvier 1, bande de 10 de ces „fuligules plongeurs“, toujours près des Ruaux; puis un ♂ isolé. - 1921, décembre 7, p. Auvernier 3 milouinans en compagnie de foulques. - 1922, janvier 13 & 14, observé près des Ruaux, 4 ou 5 de ces royaumes paraissant avoir été effrayés; février 23 et mars 3, passant à une quinzaine de mètres du piercé, je distingue nettement trois couples; les 6 & 10, j'observe longuement

(1) Voir: „Rameau de Sapin“ 1938, N°3 p.

six milouinans, la tête sous l'aile, dormant à l'entrée du port d'Auvernier il est 10 h.; Nov. 5, dans la Réserve observé 4 milouinans — 1923, fév. 8, observé un couple aux Ruaux; Nov. 8, à 10 h. observé longuement une vingtaine de ces fuligules, se tenant devant l'embauchure du ruisseau des Allées — 1924, janv. 4 & 8, aux Ruaux observé un couple; mars 16, id. vers l'embauchure de la Reuse; déc. 16, groupes vers les Ruaux de 8, 18, 20 & 30 — 1925, mars 3 & 5, vers les Ruaux, 1 ♂ et 2 ♀♀ — 1926, en décembre, un groupe de 6 milouinans se tient près des Ruaux.



♀ Can. milouinan

Parmi ces palmpipèdes migrateurs et hivernant chaque hiver sur nos grands lacs, se rencontre la fuligule morillon, reconnaissable à ce que des plumes de sa tête s'allongent en forme de huppe sur l'occiput. Après le marécage c'est l'espèce hivernante la plus commune; grand plongeur, il se nourrit de crustacés et de petits mollusques. Durant son hivernage sur notre lac, il se tient où pousent, durant la belle saison, les plantes sous-lacustres, abritant durant les mois d'hiver dans leurs drageons, mollusques et crustacés, dont cette fuligule est friande.



Canard morillon.

Ci-dessous indication, pour chaque année, de la première et de la dernière observation que nous avons pu faire :

	A	D		A	D		A	D		A	D
1904	25.XI	23.III	1912	18.XI	25.III	1918	19.XI	15.III	1924	10.XI	7.III
1907	27. "	20. "	1913	10. "	15. "	1919	15. "	22. "	1925	15. "	11. "
1908	20. "	13.IV	1914	30.X	20. "	1920	20. "	17.IV	1926	30. "	11. "
1909	25. "	23.III	1915	30. "	25. "	1921	20. "	5.III	1927	25. "	15. "
1910	27. "	24. "	1916	26.XI	28. "	1922	25.X	5. "	1928	5. "	20. "
1911	27. "	15. "	1917	10. "	22. "	1923	5.XI	12. "	1929	6. "	21. "
									1930	4. "	15. "

A = date d'arrivée à la station d'hivernage.

B = " de départ pour les places de nichée.

Dans le groupe des canards, hivernants, le "garrot sonneur" est l'un des plus jolis, de passage régulier mais peu commun. Le mâle de cette espèce est facilement reconnaissable à la tache blanche placée de chaque côté de la tête près de la base du bec; tête et partie supérieure du cou sont noires à reflets brillants; dos noir mat; poitrine et abdomen blancs. L'iris jaune d'or, lui a valu le nom de "garrot à œil d'or" ou g. aux yeux d'or" (Goldängeli). Suivant ce canard à l'air huppé, selon son excitabilité, ses plumes de la tête étant un peu retroussées et relevées — La femelle a la tête rousse, sans taches blanches, les juv. lui ressemblent.



♂ Can. garrot.

Nos "Notes" relatent : 1907, un couple en mars (Baie) — 1908, fév. 13, 1 ♂ 2 ♀♀ (Baie) — 1919, mars 18, ♂ isolé; 21 et 23, 1 ♂ 2 ♀♀ (Rés.); novembre 30, matinée, à une quinzaine de mètres je puis observer un ♂ en compagnie de foulques; décembre 14, 2 ♂ & 4 ♀♀ (Baie) — 1920, février 7, 4 ♂♂ avec des macroules; mars 19, entre Beraie

et Chez-le-Bart, j'observe un groupe de garrots: 1 ♂ 3 ♀♀, à quelques mètres de ces migrateurs, un couple — 1921, janvier 9, matinée, dans la Réserve 1 ♂ 3 ♀♀, stationnent dans un rolier de 160 à 180 foulques; 30, un ♂ isolé, puis un groupe composé de 1 ♂ & 5 ♀♀, et arrivent au vol encore 2 ♂, tout ce monde ailé se rassemble vers le ♂ solitaire; février 2, groupe de „snaillons” (1), près de Serrières (même composition que celui observé le 30, 1; décembre 19, observé au même endroit que le 9 janvier, 1 ♂ 2 ♀♀, avec 21 macroules — 1923, janvier 14, observé 1 ♂ 3 ♀♀ (Réserve; février 21, à 16 h, près de Chez-le-Bart (Béroche), j'observe longuement à la jumelle un groupe de 6 garrots sonneurs, un mâle adulte en livrée de noces et 5 juv. 1922, taches précoculaires peu marquées, bandes blanches de l'aile et des scapulaires visibles, mais étroites, dos noir; avril 10, près de Cortaillod, un ♂ 2 ♀♀, — 1924, février 13, vis à vis des Ruaux un petit rolier 1 ♂ & 8 ♀♀; mars 16 & 18, dans la Baie, au vol 2 ♂♂, 5 ♀♀ — 3 ♂♂ & 6 ♀♀ — et un couple; probablement des migrateurs regagnant leurs places de nichée; décembre 10 & 11, 1 ♂ avec foulques. Puis, nos „Notes”, concernant cette espèce, cessent.

Le Bulletin de la S. N. S. N. T. III, 7. V 1861), mentionne la présence, durant l'hiver rigoureux 1860-61 de l'Hazelde glaciale sur notre lac: Ce canard qui se reproduit sur les îles de la Mer glaciale arctique (Archipel des Spitzbergen, Terre de François-Joseph, etc), dans la toundra sibérienne, fait de rares apparitions sur les lacs jurassiens et sur le lac Léman, même dans le Port de Genève.

„Nos Oiseaux” février 1916, relate: „3 novembre 1915, on note la présence, dans la baie de l'Évole (Teuchel), d'un canard de Mciquelon — 1921, la Feuille d'Avis du 6 décembre, signalait la présence de canards de Mciquelon aux abords de la Baie de l'Évole, et le jour précédent, vers 11 h., un chasseur tirait sur un groupe de ces palmipèdes. — 1925, au commencement de l'après-midi, du 15 septembre, entre la Station d'essais viticoles et les Ruaux, j'aperçois à mon grand étonnement, un canard à une dizaine de mètres du bord, son plumage spécial retient mon attention et je reconnais une Hazelde femelle: tête blanche avec mouchetures foncées, dessus du corps brun-foncé.

Mentionnons maintenant un gros canard noir à reflets bruns, c'est la „double macreuse” faisant parfois de courts stages sur notre lac. — 1910, décembre 1, groupe de 5 grandes macreuses devant le Bied — 1911, déc 5, un ind. isolé vers le Grand Yéger — 1913, janvier 27, dans la Baie, 4 macreuses brunes; février 3, 7 & 10 un seul ind. en vue — 1914, décembre 27, groupe de 5 spécimens, Réserve; vers la mi-décembre un individu se perd dans des filets tendus — 1915, janvier 30, une macreuse seule, devant Ausermier. — 1919, décembre 15, un beau spécimen dans la devanture du magasin Seimet (Teuchâtel).

Nous ne possédons aucune observation précise indiquant le passage de la macreuse

(1) Le Dr Quinet a disséqué des garrots mâles adultes et a constaté „la présence d'un appareil vocal spécial. Vers les $\frac{2}{3}$ de sa longueur, la trachée très resserée, se dilate subitement en anneaux couchés les uns sur les autres et capables de s'étendre en forme de sac, dont le mécanisme répond à celui du soufflet à cylindre; de plus, le larynx porte une dilatation osseuse spéciale. „La nature a dévolu au mâle garrot — adulte le rôle d'avertisseur et de garde.”

A l'époque de la migration de retour, à la fin de l'hiver, par lac calme, nous avons perçu, distinctement, le curieux „bruit de sonnaillles” émis par un mâle.

noire ou commune", dans la région; par contre nous connaissons une ou deux captures de l' "eider à duvet", toujours des jeunes de l'année.

Dans le groupe des Palmipèdes, voisin des Canards, nous distinguons les Harles au bec beaucoup plus étroit, crochu à l'extrémité, les bords de la mandibule supérieure sont munis de dents, nettement marquées, d'où leur nom vulgaire de "Becs en scie". Ailes plutôt courtes, pointues; pattes déjetées vers l'arrière et terminées par des doigts largement palmés, indiquant une vie essentiellement aquatique; des moments de repos ou la période de nichaison les ramenant quelque peu à une vie terrestre. Ils nagent et plongent avec plus d'aisance que les Canards (leur nom générique "Mergus" vient de "mergere" plonger); se nourrissant exclusivement de poissons, les pêcheurs au filet les considèrent comme "nuisibles" à la pêche (le gérier d'un individu contenait: 116 poissonnets de 1 cm.5 à 5 cm. et une perchetle de 7,5 cm. Notre lac est assez poissonneux! pour héberger un certain nombre de couples nicheurs du "Grand harle" ou "Harle bièvre". Le mâle de l'espèce se reconnaît à sa tête et au haut du cou noir - verdâtre à reflets métalliques, au moment des amours le blanc du bas du cou et de la poitrine paraît comme saupoudré d'une poussière rosée, laquelle disparaît tôt après la mort du sujet. La cane plus petite, à la tête et le haut du cou brun-roux; même livrée pour les jeunes de l'année.

Nos "Notes" mentionnent que vers la moitié du 19^e siècle ce palmipède, nichant dans notre région, préférait les "chênaies" bordant à cette époque le pied du versant méridional du Jura (voir, Rameau" 1866 & 1936); plus tard les chênes plus que centenaires, à cavités, sont disparus; il choisit alors un vieux peuplier au tronc cavernieux (p. pyramidal, ou un p. liard). — Ma première observation concernant le grand harle date de la mi-mars 1875. par un temps de forte bise, je vois un couple de ces oiseaux, luttant contre les vagues, près du Sécheu (assez près de l'arbre dont m'avait parlé mon grand-père (Ram. 1936, N°4, p. 41). — 1887, fin avril, exactement au même endroit que lors de mon observation de 1875, relevant la tête je vois émerger du lierre touffu une femelle harle, laquelle volant se dirige au lac — 1899, 30 avril, un couple devant Chez-le-Bart (Béroche); relativement proche de la "forêt de la Lance" et du "Bois du Devers", lieux présumés de nichaison de l'espèce; un paysan des Prises sur Gorgier racontait avoir vu une bec en scie conduisant ses petits au lac". 1900, à la fin du printemps le garde-pêche Y. me dit qu'un couple de harles a niché entre Chanélaux et Grand Champ, ayant observé, sur la Reuse, une cane accompagnant ses jeunes. — 1901, 14 mai, un ind. ♂ se prend à un hameçon d'une ligne amorcée, près des Ruaux (Ausernier). — 1902 à 1907, obs. régulières de cette espèce. — 1908, 7 juin, 7 h. matin, nous suivons longuement les évolutions d'un couple survolant successivement les Isles, Chanélaux, Vandijon et Planeyse; — 11, excursionnant l'après-midi, aux Genévriers près de Marin, je croise, dans une sente broussailleuse, une femelle harle suivie de 10 harletons, cette petite troupe s'en va tout droit au lac; 30, une communication du D^r med. Paul Touga, de Saint-Aubin, nous dit que l'espèce a niché à la Béroche — 1909, janvier 24, observé un couple devant Ausernier; 20 octobre, à l'embouchure du Ruz Châteaux (Ausernier), 6 jeunes de l'année avec des monettes. Vers la fin du mois, on signale le passage, dans la Baie, d'une quarantaine de harles, la plupart juv. de l'année. — A suivre.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.⁽¹⁾

(SUITE)

1931 (suite). Les journaux relatent à la mi-Août: „A la treille du Clos-du-Serant, près d'Orbe on peut voir un grappe de grappes de raisin noir ayant atteint sa complète maturité". Ce matin, 9 août, on a apporté au bureau de la Feuille d'Avis de Tenchâtel, depuis la rue du Ferre quelques belles grappes de raisin rouge bien mûr, malgré l'été plutôt humide et froid. Dans les pâturages du Gros-Moironmont, parages de Sainte-Croix (Tand), un chercheur de champignons trouve un bolet de belles dimensions: circonférence 90 cm., poids 1 kg, 650. — A la même époque, on nous communique des bords du Léman, que l'on peut voir dans un jardin, mitoyen au quai de Morges, un bananier portant un régime de fruits bien développés. — Dans le Jura bernois, près de Saint-Brais, un promeneur cueille un hydne imbriqué ou écailleux (*Hydnum imbricatum* L.) mesurant 39 cm. de diamètre au chapeau et pesant 900 gr. (20 août).

Les premiers jours de Septembre on cueille près des Breuleux (J. B.), un bolet comestible pesant 1 kg 200; aux Ponts-de-Martel un autre spécimen du poids de 1 kg 300. Un loclois, descendant sur les Monts, rapporte dans la vallée un hycoperdon ou „Hesse-de-loup" atteignant le poids de 3 kg. 750.

M. Jean Belperrin, de Colombier, remet à notre Rédaction, à mi-Septembre, une plante de primevère acaule fleurie depuis le 26 août.

L'été pluvieux a retardé les fenaisons, aux Bayards, les derniers chars de foin ne sont rentrés au fenil que le 9 septembre. Malgré l'humidité de ces dernières semaines on cueille à Dombresson (Val-de-Ruz) de superbes abricots, l'un de ces fruits pesait 165 gr.

Fin octobre nous observons à Tenchâtel, à Colombier et au Petit-Cortaillet du jasmin nudiflore en pleine floraison. Au Dignoble on trouve de plusieurs côtés des perrenches, des primevères acaules et des violettes fleuries.

On cueille, le 7 novembre, des scabieuses à la Douvène — le 8, la gentiane printanière aux Grandes Coeuries. Non loin de Tenin, un amateur de promenades solitaires cueille dans la forêt de Valangin un joli bouquet d'hépatiques bien épanouies, fait que depuis 30 ans qu'il habite le Val-de-Ruz il n'a jamais ramassé les premières fleurs de l'Herbe de la Trinité qu'en décembre (une seule fois), en janvier et en février.

Des morilles en novembre, c'est rare! Pourtant le 29 novembre, un morilleux de Beraix revient de la forêt avec une vingtaine de ces champignons. Quelques jours après cette récolte était exposée dans la vitrine de la Feuille d'Avis, on pouvait y admirer coquettement disposés dans une corbeille des hépatiques, des primevères et des violettes fleuries le tout accompagné de petites morilles. Ces végétaux hors de saison provenaient des environs de Valangin. Sur le Mont des Terrières un promeneur ramasse une douzaine d'hydnes sinnés ou pieds de mouton et des chanterelles, quelques violettes et des gentianes printanières (5 décembre). — Au Point-du-Jour, au dessus de la Chauss-de-Fonds, on cueille une violette odorante bien épanouie.

Dans un jardin de Renan (Jura Bernois) l'on peut admirer des violettes et des primevères en pleine floraison. L'une de ces plantes de primevère acaule porte une dizaine de fleurs épanouies et des boutons. Au haut du même village, des rosiers sont garnis de poussees nouvelles bien avancées.

(1) Voir: Ram. de Sapin 1936, Nos 3 et 4.

De Bèvaix, M^r le D^r Edm. Sardy, nous communique : « Les morilles trouvées le dimanche 29 novembre, par Eug. Fornachon, morilleur émérite, dans les forêts de Bèvaix, n'étaient pas toutes minuscules, plusieurs avaient 3 cm. et plus !

(à suivre.)

LA ROUTE DE LA TOURNE.⁽¹⁾

ALFRED MATTHEY-JEANTET.

SUITE & FIN.

En parcourant les collections de jeunes Neuchâtelois depuis la fin du 18^{me} siècle j'ai trouvé le communiqué ci-après : « Un assassinat a été commis, jeudi 26 août 1856, dans l'auberge du haut à la Tourne (non l'hôtel, mais l'ancienne auberge de la Tourne-Dessus) - sur la femme de l'aubergiste Bachler. Ses auteurs du crime sont des Italiens qui y avaient passé la nuit, et qui ont profité, le matin, de l'absence du mari parti pour le marché de Neuchâtel. Ils avaient payé leur compte, le soir précédent, mais au moment du départ, l'un d'eux rentra dans la salle d'auberge et demanda une chopine de vin, pour le prix de laquelle il avança une pièce de cinq francs. Pour rendre la monnaie l'aubergiste entra dans le cabinet voisin, l'Italien la suivit et au moment où elle ouvrait le bureau il lui posa une main sur la bouche et de l'autre lui porta plusieurs coups de couteau. Une somme de francs 60.- aurait été volée. La victime n'a pas succombé à ses blessures, son état grave laisse cependant quelque espoir de guérison ».

Une particularité de la route de la Tourne est la diversité des bornes que l'on voit au bord de la route, en forêt et sur les pâturages. Certaines proviennent des changements de délimitation des mairies avant 1848, d'autres indiquent les limites des propriétés forestières des Communes avoisinantes : Carcelles, Pesoux, Rochefort. Ici encore nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis quant à l'époque de leur placement.

La borne qui nous paraît la plus ancienne, tant par sa forme basse et conique que par la sculpture très fruste de son inscription, se trouve près de la "Grande Martaine" à 300 m. au-dessus de la route cantonale : elle porte sur la face est un B et sur la face ouest P, elle indiquait l'ancienne limite des mairies "Baudry" et "Ponts", déplacée actuellement, comme limite de district, d'une centaine de mètres plus à l'ouest.

Une série de bornes moins anciennes existent encore, partant de la côte est des Tablettes, dans la direction du Crêt de Coeurie en suivant toujours l'extrême bord de la côte surplombant le flanc de la Montagne. Ces bornes hautes de 75 cm. au-dessus du sol, portent l'écusson aux chevrons et les lettres P. B. La sculpture artistique des lettres et de l'écusson dénote une époque postérieure à celle de la borne de la Grande Martaine. En les comparant avec les inscriptions 1756, 1810 visibles sur la route actuelle, il est permis de supposer que ces bornes datent du premier tiers du 19^{me} siècle. Nous en avons trouvée 13 numérotées, sur une distance de 4 à 5 kilomètres.

(1) Voir : "Ram. de Sapin" 1938, N°3, p. 35.

De semblables bornes se trouvent aussi dans d'autres régions du canton, notamment "aux Entre-deux-Monts" et sur la crête près de "Sommartel", elles indiquent les limites des Mairies.

Une autre borne, malheureusement détruite en décembre 1934, se trouvait sur le petit talus ris à ris de la roche portant la date 1810, elle devait probablement indiquer une délimitation de forêt de deux communes et aura été déplacée lors de la construction de la route en 1810, et remplacée d'une façon insolite, car les inscriptions sur ses faces: B.C., en supposant qu'elles signifient "Boudry" & "Corcelles", indiquaient une fausse direction. Les bornes les plus récentes datent de 1854, elles portent l'inscription: Route cantonale année 1854 - et sur deux faces l'indication des localités les plus proches, en sus de celle déjà signalée près de la "Petite Martaine", d'autres se voient près de Greterexles, etc.

Jusqu'en 1914, où la mobilisation des chevaux pour l'armée entraîna la suppression du service postal et des voyageurs, ce service était fait par une diligence, traitée à deux chevaux. Ce ne fut que le premier juin 1926 que recommença le service Locle - Pesoux par autobus postal, comportant deux courses journalières, du 15 mai au 31 octobre: hors de cette période il n'y a pas de service pour voyageurs et dépositaire postal, comme déjà de 1914 à 1926, doit descendre chaque matin à Rochefort prendre la correspondance et les messageries.

Par sa situation centrale entre le Jura et diverses localités des Montagnes, ainsi que grâce à la facilité d'y passer, "La Tourne" est fréquemment choisie pour des réunions cantonales importantes. Relevons entre autres, le 28 août 1858 une assemblée de délégués de 48 communes du canton pour discuter sur le principe répartition des "Neuchâtelois sans commune" et des "heimatlosen", et contre la création de la Commune des Eplatures (ceci était une suite de deux rejets par le peuple de la constitution de 1858 élaborée par une Constituante). En juin 1860 une réunion d'agriculteurs décide à la Tourne la création de la Société cantonale d'Agriculture.

Assemblées générales du Club Jurassien: 7 juin 1874, 27 mai 1881, 3 juin 1886, ascension 1893, 11 juin 1899, 7 juin 1903.

Assemblée cantonale neuchâteloise de gymnastique le 1^{er} août 1915. Diverses sociétés, ainsi que des familles (par ex: les Emery des Ponts,) choisissent ce beau site pour leurs réunions annuelles.

La Tourne - Le Locle janvier février 1935

A. Matthey Jeantet

PARC JURASSIEN DE LA COMBE GRÈDE. (1) Le Comité de direction du "Parc" a édité une intéressante brochure illustrée, destinée à montrer aux amis de la nature toute la valeur scientifique de cette réserve. Nous invitons nos lecteurs à visiter le "Parc jurassien de la Combe Grède", créé en 1932 sur le versant nord du Chasseral.

A. M-D.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N° 4. p. 47. —